conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**TTR 86 1 KG** 

WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TTR 86 1 KG numéro d'identification : 61469

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Produit de nettoyage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S

3, avenue du Canada 91974 Les Ulis Cedex

 Téléphone
 : +330169189512

 Téléfax
 : +330169288965

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice Personne de contact

: Produktsicherheit@werner-mertz.com

: Développement produits / sécurité produits

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

## **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

## 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE Numéro d'enregistreme	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
	nt			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## **TTR 86 1 KG**

WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

Substance VLEP:					
Cellulose	9004-34-6 232-674-9		>= 15 - < 20		

#### **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers

secours.

En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de

poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de

combustion.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.

Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement voisin.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la

lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

:

#### 5.3 Conseils aux pompiers

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## TTR 86 1 KG

## WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate

aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

: Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données

: Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit

est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TTR 86 1 KG

WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base	
CELLULOSE		VME	10 mg/m3	2005-02-01	FR VLE	
			-			
Information	: normal: Vale	normal: Valeurs limites indicatives				
supplémentaire						

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

<u>Protection des yeux</u> : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle

ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant

la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de

contact).

Protection de la peau et du

corps

: Vêtement de protection

<u>Protection respiratoire</u> : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : brun

Odeur : caractéristique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## **TTR 86 1 KG**

## WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Point d'éclair : non applicable

Taux d'évaporation donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) donnée non disponible Vitesse de combustion donnée non disponible Limite d'explosivité, inférieure donnée non disponible Limite d'explosivité, supérieure donnée non disponible Pression de vapeur donnée non disponible Densité de vapeur relative donnée non disponible Densité relative donnée non disponible

Densité : 1,012 g/cm3

Masse volumique apparente : env. 330 kg/m3

Hydrosolubilité : dispersable

Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: donnée non disponible: donnée non disponible

. donnée non disponible

Température d'inflammation : donnée non disponible
Décomposition thermique : donnée non disponible
Viscosité, dynamique : donnée non disponible
Viscosité, cinématique : donnée non disponible
Propriétés explosives : donnée non disponible
Propriétés comburantes : donnée non disponible

#### 9.2 Autres informations

aucun(e)

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TTR 86 1 KG

WM 0404767 Numéro de commande:

Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013 Version 1.2

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

dangereux

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Produit** 

cutanée

Corrosion cutanée/irritation : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit

n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

graves/irritation oculaire

cutanée

: donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

### **Produit:**

Information supplémentaire

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 37,1 %

## 12.2 Persistance et dégradabilité

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation
- 12.4 Mobilité dans le sol
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**TTR 86 1 KG** 

WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une

entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

**IATA** 

Marchandise non dangereuse

## 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR** 

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

**IATA** 

Marchandise non dangereuse

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR** 

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR** 

Marchandise non dangereuse

**IMDG** 

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



TTR 86 1 KG

WM 0404767 Numéro de commande:

Version 1.2 Date de révision 25.06.2013 Date d'impression 26.06.2013

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC donnée non disponible

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations

Classées)

96/82/EC : Mise à jour: 2003

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés : Pourcentage de composés volatils: 0,01 %

organiques volatils (COV) 0,3 g/l

contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés : Pourcentage de composés volatils: 0,01 %

organiques volatils (COV) 0,12 g/l

contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés

sur les surfaces en bois

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

#### **SECTION 16: Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000000885